

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/7
10 novembre 2001

(01-5653)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

AFRIQUE DU SUD

Déclaration de S.E. M. Alexander Erwin
Ministre du commerce et de l'industrie

Au nom de l'Afrique du Sud, je remercie le gouvernement et le peuple du Qatar d'accueillir la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC et de nous offrir leur chaleureuse hospitalité en ces temps difficiles.

Nous nous réunissons dans des circonstances critiques pour l'économie mondiale et le système commercial international. Nous assistons au début d'un fléchissement économique global dont les effets seront ressentis plus durement par les plus faibles de nos Membres et qui pourrait susciter une incertitude, une instabilité politique et sociale et un accroissement des pressions protectionnistes, ce qui menace de compromettre tous les efforts et les progrès accomplis dans la poursuite du développement au moyen d'une véritable intégration dans l'économie mondiale.

À cette séance plénière de la Conférence ministérielle, 142 personnes, voire plus, prendront la parole. Chaque État Membre aura la possibilité de faire part de ses vues. Toutefois, la complexité des questions qui sont aujourd'hui soumises à une Conférence ministérielle fait qu'il est impossible d'aborder le fond des questions en cinq minutes. Notre interdépendance économique est à présent si forte que l'on ne peut pas en faire le tour dans une série de discours.

Nous sous-estimons la mesure dans laquelle nous sommes une économie mondiale. Et cela, bien que des événements récents aient mis cet état de choses en évidence avec une violence consternante entraînant la perte de jeunes vies innocentes. Nous continuons de vouloir vivre dans un monde où nous pourrions gérer nos relations économiques globales en organisant une conférence tous les deux ou trois ans. Cela ne fonctionnera plus.

Notre interdépendance est à présent si forte que nous devons faire en sorte qu'il y ait un processus suivi régissant nos relations commerciales et nos relations d'investissement. Il nous faudra trouver de nouvelles manières d'agir.

Il nous faut avoir la sagesse d'introduire de nouveaux processus en partant du cadre des anciens, c'est là toute la difficulté de cette conférence. Le texte sur lequel nous travaillons est un bon point de départ. Il tranche avec ce que nous faisons habituellement lorsque nous marchandions sur des passages entre crochets. Il s'efforce de définir l'équilibre qui serait le plus profitable à l'économie mondiale à mesure que nous avançons. Les détails, qui rendront compte de la multiplicité de nos intérêts et besoins divers, viendront par la suite, dans les quelques années à venir, à mesure que le plan architectural sera intégré dans les législations et interactions commerciales qui régiront notre économie mondiale.

Bien entendu, le texte sur lequel nous nous mettrons d'accord à la fin ne peut pas être vague au point de ne donner aucune orientation; il faut que les caractéristiques structurelles soient définies.

En revanche, si nous commençons maintenant à travailler sur les détails, nous n'irons pas au bout et la Conférence échouera. Les conséquences d'un échec seront bien plus élevées que nombre d'entre nous ne l'imaginent.

Permettez-moi de revenir à la réalité de notre interdépendance dans l'économie mondiale. Qu'est-ce que cela signifie réellement pour les travaux auxquels nous participerons si activement durant les trois prochaines journées?

Ce que cela signifie, c'est que les réalités de l'économie politique dans toutes les régions et toutes les économies du monde s'imposent à nous tous. Les réalités et les changements profonds de l'économie mondiale auront une incidence sur toutes les économies et ce n'est pas parce que nous aurons réussi à ne pas les inclure dans un document à une Conférence ministérielle que nous pourrons y échapper.

Je voudrais m'attacher plus particulièrement à trois éléments qui sous-tendent l'approche stratégique de l'Afrique du Sud à l'égard de l'OMC et de cette conférence.

Le premier est l'inégalité entre les pays qui sont économiquement développés et ceux qui ne le sont pas. La majorité de la population mondiale vit dans cette dernière catégorie de pays. Si cela continue durant les trois ou quatre décennies à venir, la stabilité de l'économie mondiale, sur les plans social, économique et sanitaire, sera très certainement menacée. Pour y faire obstacle, nous devons avoir conscience de l'urgence de la situation.

La première tâche qui nous attend est d'entamer un processus de rééquilibrage de certaines règles héritées des négociations passées qui portent manifestement préjudice aux intérêts des pays en développement. Il faut que nous nous engageons véritablement à résoudre les questions de mise en œuvre en suspens.

Pareillement, nous devons montrer, à cette conférence, que nous sommes déterminés à réexaminer l'Accord sur les ADPIC pour faire en sorte qu'il serve des objectifs de politique publique, au-delà des intérêts commerciaux étroits. Il ne s'agit pas simplement d'une préoccupation des pays en développement. Pour un prix relativement faible, cette Organisation acquerra une légitimité accrue aux yeux de nos peuples et de nombreux détracteurs.

Le fait que l'agriculture bénéficie d'une protection excessive et qu'elle absorbe trop de ressources limitées dans le "Nord" entraîne le sous-développement de cet énorme secteur dans le "Sud". Il est fondamental, dans le cadre d'un programme pour le développement, de remédier à cette situation. Si nous le faisons, cela entraînera un relèvement des niveaux de vie dans toutes les économies. Il est assurément préférable pour le "Nord" de maintenir une croissance raisonnable en procurant un revenu disponible en augmentation dérivé de l'agriculture et de l'agro-industrie dans le "Sud" plutôt que de s'efforcer de soutenir des industries stagnantes à coûts élevés.

La configuration des droits de douane appliqués aux produits industriels a pour effet de protéger des secteurs à haute intensité de ressources, d'énergie et de main-d'œuvre dans le "Nord". Ce sont tous des domaines dans lesquels l'industrialisation du "Sud" a déplacé l'avantage concurrentiel en leur faveur. Cela freine la croissance de l'économie mondiale, car il s'agit d'une mauvaise affectation des ressources.

Ce problème ne doit pas être confondu avec celui des droits de douane élevés dans les pays en développement. Ce dernier a plus à voir avec l'économie politique récente de la période postcoloniale. L'évolution de la politique générale dans les économies commerçantes qui obtiennent les meilleurs résultats parmi les pays en développement montre la direction dans laquelle nous allons tous.

Ce que cela signifie, par conséquent, c'est que les négociations sur les droits de douane applicables aux produits industriels ne peuvent pas être conduites sur la base des vieux principes mercantilistes, mais qu'elles devraient être considérées comme contribuant à faciliter un nouvel agencement mondial de la production qui profitera - à l'instar de la réforme structurelle de l'agriculture - au processus de croissance mondiale.

Le deuxième élément que je voudrais aborder concerne la rapidité avec laquelle nous devrions inscrire les nouvelles questions à l'ordre du jour. L'Afrique du Sud part du principe qu'il ne s'agit pas de questions qui peuvent être évitées. Il nous faudra les traiter. Ce qu'il faut débattre c'est pourquoi, comment et quand elles devront l'être.

Si la raison pour laquelle il faut les traiter est que cela conforte l'avantage économique des demandeurs alors, la réponse correcte pour les autres est de s'opposer à cette demande. C'est la suspicion qui existe aujourd'hui.

Si, par contre, il s'agit de questions qui devront obligatoirement être visées par une forme quelconque de régime de gouvernance, alors il ne sert à rien d'attendre, car le problème ne fera qu'empirer avec le temps.

Toutefois, cette réalité n'est pas bien comprise pour l'instant et la façon dont les exigences ont été exposées n'a fait que causer des problèmes. Le développement inégal de nos économies et leur intégration dans l'économie mondiale renforcent encore la suspicion et fait que l'on a encore moins conscience des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Cela montre comment nous abordons ces thèmes, et le texte sur les questions relatives à l'investissement, à la concurrence et à l'environnement représente la façon la plus raisonnable dont nous pouvons entreprendre cette tâche. Si nous avons tous la patience de mener à son terme le processus envisagé, nous accomplirons par la suite des progrès à un rythme bien plus rapide.

Nous pouvons tous convenir qu'il existe des liens entre commerce, développement et environnement.

Mais ces liens sont complexes, on n'a pas pleinement conscience des conséquences de la négociation de règles dans ce domaine et, à bien des égards, les questions qui se posent dépassent la compétence de l'OMC. C'est pourquoi nous avons besoin de temps pour approfondir la réflexion et le dialogue sur ces questions et leurs conséquences pour le système commercial.

Nous aurons la possibilité de replacer ce dialogue dans le cadre conceptuel plus vaste du "développement durable" au Sommet mondial sur le développement durable que l'Afrique du Sud accueillera l'année prochaine. Pour l'Afrique du Sud, la Conférence devrait être l'occasion d'aller plus loin que l'examen de la mise en œuvre du programme Action 21 et d'aborder les questions de l'inégalité à l'échelle mondiale et des niveaux élevés de pauvreté.

Il faut intégrer ces nouveaux thèmes dans notre programme de travail d'une manière qui permette la participation efficace de tous. Si nous les introduisons d'une façon inconsidérée, les effets seront négatifs.

Le troisième élément est celui qui a trait aux relations que le système des échanges commerciaux et de l'investissement entretient avec les organisations actives de la société civile.

À l'heure actuelle, l'OMC est considérée par une grande variété de groupes sociaux comme le symbole des méfaits de la mondialisation. Cela a amené les dirigeants politiques du monde entier à adopter une attitude peu claire vis-à-vis des défis que l'OMC doit relever, ce qui ne fait que renforcer le scepticisme et les frustrations.

La première chose à faire est de combler le fossé entre ce que disent les détracteurs qui sont sensibles à une argumentation motivée et le fait que l'OMC a manifestement le potentiel d'établir peu à peu des règles et réglementations en matière de commerce et de développement durables.

La mondialisation a des effets sur toutes les économies. Dans toutes les économies - développées et en développement - elle provoque des modifications structurelles. En raison des énormes inégalités en termes de richesse, tant entre les économies du monde qu'à l'intérieur de celles-ci, les effets de ces pressions structurelles sont ressentis d'une manière très différente.

Les sociétés civiles des pays développés et des pays en développement réagissent à des pressions différentes mais aboutissent à des conclusions similaires, largement inexactes, au sujet de l'OMC.

Dans les pays développés, où les niveaux de vie sont élevés, où il y a une plus grande sensibilisation aux questions sociales, et où l'on a accès à l'information, la société civile a pris conscience des menaces réelles pour l'environnement que pourrait entraîner une croissance économique mondiale rapide et intégrée. Comme l'OMC régleme le commerce et l'investissement, elle est considérée comme l'instrument que des gouvernements avides et des intérêts commerciaux manipulateurs utilisent pour mettre cette croissance irresponsable à l'abri d'une sanction et d'une surveillance sociales légitimes.

Lorsqu'on soutient ensuite, à tort, que la production et le commerce dans les économies en développement reposent sur des systèmes de travail exploitants, il devient alors possible pour un grand nombre de forces sociales de s'unir.

Il est indubitable que le travail des enfants est une réalité dans de nombreuses économies développées et en développement, et c'est un problème qu'il faut résoudre. Cependant, ce n'est pas la raison structurelle de l'accroissement de la compétitivité des économies en développement. Dans certains cas, importants, cette compétitivité augmente très vite. C'est le prélude à un changement profond dans l'implantation des capacités de production au niveau mondial.

Il faut établir un dialogue sur ces interactions des normes sociales et normes du travail et du système commercial mondial. De même, il faut un dialogue entre le système commercial et le système financier. Nous ne devrions pas avoir peur du dialogue. Toutefois, si ces questions sont considérées comme un prétexte pour se protéger, alors leurs bienfaits réels seront perdus à mesure que nous régresserons à l'âge mercantiliste du chacun pour soi. Nous avons besoin de sagesse et de clairvoyance.

On a vu apparaître l'idée fausse qu'il existe une incompatibilité inhérente entre les Accords de l'OMC et les causes sociales justes comme le développement durable, l'environnement, la vie rurale et les normes du travail.

Il nous faut entreprendre d'élaborer un nouveau mode de relations avec nos citoyens. Il faut que l'OMC existe durant les nombreuses décennies à venir, et cela, avec le soutien de tous.

Réfléchissons à ces questions et faisons en sorte de réussir. Un échec en dira long sur la capacité de l'économie mondiale de se gouverner elle-même pour le profit de tous nos citoyens.
